

Éditorial

MISSION ACCOMPLIE !

L'utilisation des fonds - un milliard de Fcfa - octroyés par le président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta, à l'Office du Niger pour la rénovation du pont-barrage de Markala a fait l'objet de toutes les spéculations. En effet, des individus malintentionnés tapis dans l'ombre et souvent dans des milieux insoupçonnés n'ont cessé de manœuvrer afin de dénigrer le travail effectué et porter gravement atteinte au crédit du Président directeur général de l'Office du Niger, le Dr Mamadou M'Baré Coulibaly. Cela, malgré nos efforts de communication sur les travaux réalisés, étape par étape.

Face à la situation, le président de la République a dépêché son ministre de l'Agriculture, le Dr Nango Dembélé, sur les lieux, le jeudi 25 janvier 2018, afin de mesurer le niveau réel d'exécution des travaux. Sur place, le ministre et la délégation qui l'accompagnait ont côtoyé des travailleurs affairés sur un chantier animé.

Pour situer l'état précis d'exécution des travaux, Bakui Koné, le directeur gestion de l'eau et de maintenance hydraulique de l'Office du Niger, a alors donné des explications au ministre. Ces indications ont permis au chef du département de l'Agriculture d'être fixé sur les travaux déjà réalisés, non réalisés et en cours de réalisation. Conclusion du Dr Nango Dembélé : « Les travaux de réhabilitation du barrage sont dans un état de satisfaction ». Malgré ce constat clair, nos détracteurs (guidés seulement par leurs propres intérêts personnels et sordides) ont de nouveau tenté d'influencer le ministre afin qu'il ne soit pas, disaient-ils, « complice de l'Office du Niger » (sic). Nous référant à l'adage de circonstance, « le chien aboie... la caravane passe », nous avons poursuivi les travaux de réhabilitation du pont-barrage, sans nous laisser divertir.

Comme nous l'attendions, le succès était au bout de l'effort. Le constat a été établi par le président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta en personne lors de son périple de trois jours (du 24 au 26 avril) dans la région de Ségou. Au pont-barrage de Markala, ce jeudi 26 avril, le chef de l'État et sa délégation ont suivi une visite guidée par le maître des lieux, le Dr Mamadou M'Baré Coulibaly, Président directeur général de l'Office du Niger. Il a démontré, étape par étape, les travaux effectués et ceux qui restent à faire. La clarté des explications a conquis le chef de l'État dont on connaît la franchise directe. « On m'a tout dit à propos des travaux de réhabilitation de ce barrage. J'étais inquiet à un moment donné, mais la réalité est autre. Je suis tout à fait satisfait car ce que j'ai vu est vraiment rassurant », a déclaré le président Ibrahim Boubacar Kéïta.

Ainsi, le pari est donc gagné par le Président directeur général de l'Office du Niger, le Dr Mamadou M'Baré Coulibaly, et ses collaborateurs. Ils n'ont ménagé aucun effort pour faire face au défi de mener à bien et dans les délais cet important chantier et pour justifier la confiance placée par le premier responsable du pays en leur compétence et leur probité lors de l'attribution de cette enveloppe d'un milliard de Fcfa.

Alassane DIARRA

En visite au Barrage de Markala : IBRAHIM BOUBACAR KÉÏTA « JE SUIS TOUT À FAIT SATISFAIT ET VRAIMENT RASSURÉ »



Le président Kéïta a pu vérifier que les installations sont très bien entretenues (barrage ci-dessus) et évaluer le bilan des réalisations effectuées grâce au fonds spécial obtenu grâce à lui

Situé sur le fleuve Niger à 275 km de Bamako et 35 km en aval de la ville de Ségou, le barrage de Markala est présenté comme un maître ouvrage stratégique pour des aménagements hydro-agricoles de l'Office du Niger. C'est grâce à cet outil que l'Office du Niger contribue à plus de 50% des besoins nationaux en riz avec une production moyenne de 800.000 tonnes par saison hivernale. Le barrage relève en amont le plan d'eau de 5,5 m au-dessus du niveau de l'étiage et permet de dériver les eaux du fleuve vers les périmètres aménagés en rive gauche.

Construit en 1945 et mis en service en 1947, le barrage et ses infrastructures annexes ont été entièrement réhabilités en 1997 et jusqu'au jour d'aujourd'hui ils sont attestés être dans un état satisfaisant. Quant au bilan des réalisations financées sur le fonds spécial mis à disposition de l'Office du Niger par le président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta, pour l'entretien du barrage de Markala, on note entre autres : l'installation de système de vidéosurveillance du barrage, les travaux de peinture, les travaux de correction des affouillements sous la passe à poisson et de protection en enroche-

Le président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta, a visité le 26 avril 2018 le barrage de Markala. Accompagné de membres du gouvernement, notamment du ministre de l'Agriculture, le Dr Nango Dembélé, le président IBK a pu constater avec satisfaction l'ampleur des travaux effectués. De quoi remplir d'une légitime fierté le Président Directeur Général de l'Office du Niger, le Dr Mamadou M'Baré Coulibaly, le premier responsable des lieux.

ment du guide-eau aval de la rive gauche sans oublier les travaux de protection des installations électriques et l'aménagement de la piste et de l'espace d'exposition devant les bureaux pour leur sécurisation et l'embellissement de l'ouvrage.

Sont aussi à imputer au fonds mis à disposition, la réhabilitation de la chaussée du pont barrage de Markala, les travaux de réhabilitation des postes de garde de l'escadron au barrage ainsi que la fourniture de talkie-walkie pour l'escadron 4/1 de la gendarmerie de Markala.

Cette visite du président de la République avec les administrateurs du site, a permis à la délégation d'inspecter les installations, de vérifier que celles-ci sont très bien entretenues et d'évaluer le bilan des réalisations effectuées grâce au fonds spécial mis à disposition de l'Office du Niger par le président de la République dans le cadre de l'entretien dudit barrage. Au final, IBK a déclaré : « On m'a tout dit à propos des travaux de réhabilitation de ce barrage, j'étais inquiet à un moment donné, mais la réalité est autre. Je suis tout à fait satisfait car ce que j'ai vu est rassurant ».

Conseil supérieur de l'agriculture à Ségou : LE CHEF DE L'É

Notre pays ambitionne de dépasser la barre symbolique des 10 millions de tonnes de céréales après une réalisation de 9.295.974 tonnes en 2017-2018, soit une augmentation de 5,04% par rapport à la campagne agricole 2016-2017 qui s'est soldée par 8.849 551 tonnes



Ségou est "tout à fait indiqué pour recevoir" le Conseil qui se tient pour la première fois dans une région, a jugé le président Keïta

Présidant le 25 avril à Ségou, les travaux du 8^e Conseil supérieur de l'agriculture, le président Ibrahim Boubacar Keïta a salué les résultats encourageants de la campagne agricole 2017-2018 et lancé officiellement celle de 2018-2019. Le Premier ministre, Soumeylou Boubèye Maïga, des membres du gouvernement dont le ministre de l'Agriculture, le Dr Nango

Dembélé, et le président de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture du Mali (APCAM), Bakary Togola, étaient présents à la cérémonie d'ouverture. « La motorisation : facteur d'un décollage agricole pour le bonheur du monde rural », thème de cette session évoque à suffisance l'ambition des autorités de moderniser notre agriculture pour en faire le ciment du développement durable. En effet, si le pays dispose d'énormes potentialités, ce sont les moyens qui manquent le plus pour les exploiter. D'où les multiples initiatives du président Ibrahim Boubacar Keïta pour équiper les producteurs (voir encadré).

Durant les travaux du Conseil, les objectifs de production de la prochaine campagne (2018-2019) ont été fixés après examen du bilan de la campagne passée. A ce dernier égard, le ministre de l'Agriculture a noté que sur la prévision initiale de 9.820.569 tonnes, 9.295.974 tonnes de céréales ont été réalisées soit une augmentation de 5,04% par rapport à la campagne agricole 2016-2017 qui avait totalisée 8.849.551 tonnes. « Le bilan céréalier sommaire établi sur la base des productions réalisées dégage un excédent céréalier de 3.811.400 tonnes », a notamment tenu à rassurer Nango Dembélé.

Dans le domaine des aménagements, le cumul des réalisations a atteint 86.543 ha, soit 86,5% par rapport à l'engagement présidentiel qui est de 100 000 ha (2014-2018), a indiqué le ministre en précisant que la subvention de l'Etat, durant la der-



9.295.974 tonnes de céréales ont été réalisées durant cette campagne soit une augmentation de 5,04% par rapport à la campagne agricole 2016-2017 qui avait totalisé 8.849.551 tonnes

ÉTAT ENTÉRINE L'OBJECTIF DES 10 MILLIONS DE TONNES

nière campagne, a porté sur 500 motoculteurs (16 cv), 100 tracteurs (50 cv), 200 tracteurs (60 cv), 1000 multiculteurs, 1000 semoirs, 1000 charrettes, 400 batteuses, 400 décortiqueuses et 100 motopompes (20-25 cv). A ce lot, il faut ajouter 500 botteuses motorisées, 500 hache-pailles motorisées, 50 kits de cages flottantes et accessoires et 800 kits de conservation et transformation du poisson. Combinées aux appuis des partenaires et des producteurs, « ces acquisitions ont permis d'équiper 562.111 exploitations agricoles sur les 1.100.000 enregistrées au Mali », a révélé le ministre.

BILAN POSITIF – Dans le cadre de la subvention des intrants agricoles, les chiffres sont tout aussi éloquentes, si l'on en croit le ministre qui a fait état de 288 640,75 tonnes d'engrais subventionnés lors de la campagne écoulée contre 375.753 tonnes en 2016-2017. En ce qui concerne les semences de maïs hybride, les quantités subventionnées ont été de 73 tonnes contre 44,59 tonnes précédemment. S'agissant de la gestion des intrants, le ministre a souligné un certain nombre d'innovations, notamment le test de la distribution électronique de l'engrais dans les cercles de Bla, Koutiala, Niono et Yanfolila. Globalement, le tableau a été jugé satisfaisant.

Tous ces éléments ont aidé les départements en charge des secteurs concernés (agriculture, pêche et élevage) à élaborer un ambitieux plan pour la campagne 2018-2019. Ce plan prévoit 10.081.083 tonnes de céréales, 750.000 tonnes de coton graine, 9.100 tonnes de lait, 80.350 tonnes de viande rouge et 106.052 tonnes de poissons.

Pour atteindre ces résultats, les autorités entendent mettre en œuvre un certain nombre de recommandations présidentielles, notamment la reconduite de la subvention des intrants, la poursuite du programme d'équipements agricoles des producteurs, l'aménagement des terres en maîtrise totale de l'eau, le renforcement des ressources humaines par le recrutement de 1.630 cadres et agents. Le coût total de ce plan de campagne s'élève à 353,6 milliards Fcfa, sur lesquels l'Etat va déboursier 115,4 milliards Fcfa et les producteurs 238,2 milliards de Fcfa.

S'exprimant à l'ouverture des travaux, le président de l'APCAM, Bakary Togola, a salué les résultats très encourageants enregistrés au compte de la dernière campagne. Une réussite qu'il a attribuée volontiers au chef de l'Etat. « Les

performances enregistrées dans le domaine de l'agriculture sont exceptionnelles », a-t-il jugé, en remerciant le président Ibrahim Boubacar Keïta pour tous les efforts qu'il a déployés pour la promotion du monde rural. Il l'a assuré du soutien indéfectible de tous les acteurs agricoles. Bakary Togola a, par ailleurs, souhaité que la chaux agricole soit intégrée dans le dispositif de la subvention des intrants agricoles afin de remédier à l'appauvrissement des sols arables. L'occasion était bonne pour lui de saluer les banques pour leur accompagnement.

A l'entame de son discours d'ouverture, le chef de l'Etat a réitéré sa reconnaissance aux habitants de la Cité des Balanzans qui se sont fortement mobilisés pour accueillir la délégation présidentielle. Il a relevé le fait que le Conseil se tienne pour la première fois dans une région soulignant que Ségou était « tout à fait bien indiquée pour le recevoir ». Le chef de l'Etat a poursuivi son intervention en félicitant les producteurs, éleveurs et pêcheurs pour les résultats très satisfaisants obtenus en dépit des aléas climatiques et de la fragile situation sécuritaire que connaît notre pays. Notre pays, a-t-il souligné, fait face à beaucoup de défis. Cependant, « il est du devoir de l'Etat » de faire en sorte que le pays puisse vivre en paix ».

Dans cette perspective, le président de la République a assuré qu'il s'emploiera à doter nos forces armées et de sécurité de matériels adéquats.

Revenant sur le bilan de la campagne 2017-2018, le président de la République estimera que les Maliens peuvent « encore mieux faire » si tous les fils du pays se consacrent à l'essentiel et comprennent « qu'on n'est pas en guerre entre nous », mais contre ceux qui terrorisent les paisibles populations et brûlent nos infrastructures. Ibrahim Boubacar Keïta a instruit au gouvernement de s'attacher à résorber le plus rapidement possible les poches de déficit céréalier. Il a, à cet égard, salué l'initiative de création de nouveaux villages ruraux et félicité tous les partenaires techniques et financiers (PTF) pour leur soutien constant.

Avant d'aller à l'inauguration d'une usine d'engrais sur la route de Markala, le président Keïta a mis à la disposition des producteurs un important lot de matériels agricoles.

Source : l'Essor

DE L'OUTILLAGE AUX PRODUCTEURS AGRICOLES

Le président de la République a semé la joie dans le cœur des producteurs agricoles de la Région de Ségou en mettant, ce 25 avril, à leur disposition un outillage comprenant 16 tracteurs équipés de dabas et de charrettes, près de 400 motoculteurs et des botteuses. La remise symbolique officielle de l'équipement a eu lieu dans la cour du Gouvernorat de Ségou, en présence du ministre de l'Agriculture, le Dr Nango Dembélé.

Cette mise à disposition de matériels aux producteurs participe de l'engagement du chef de l'Etat à faire de notre pays le grenier de l'Afrique, et de notre agriculture, le moteur du développement et de la lutte contre la pauvreté. Cet engagement, le président Ibrahim Boubacar Keïta l'avait déjà manifesté en faveur du monde rural. Après avoir décidé de l'allocation de 15 % du budget national au secteur agricole, il a initié l'opération 1.000 tracteurs qui a permis à notre pays de retrouver son rang de premier producteur de coton dans la zone CEDEAO.

Fort de ces résultats encourageants, le président Keïta a décidé de mettre le turbo en renforçant les acquis et en diversifiant les outils mécaniques agricoles. Et c'est donc en toute logique et sans très grande surprise qu'il a, après l'ouverture du Conseil supérieur de l'agriculture, annoncé cette énième mesure forte en direction du monde de l'agriculture.

Source : l'Essor



L'outillage mis à disposition comprend 16 tracteurs équipés de dabas et de charrettes, près de 400 motoculteurs et des botteuses

Insécurité alimentaire au Mali : TOUT LE STOCK NATIONAL DE SÉCURITÉ SERA SERVI

Pendant la période de soudure, de juin à août 2018, plus de 3 millions de personnes (soit 18,10%) de la population analysée vivront sous stress, dans le besoin d'un appui alimentaire. Mais leur situation est moins alarmante que celle des 932 651 personnes (soit 4,94%) de la population en phase crise. Toutes ces populations affectées seront réparties entre 591 communes du pays. Pour la première fois, tout le stock national de sécurité alimentaire leur sera servi.

Cette précarité est due à l'insuffisance des pluies au début de la campagne agricole passée et à l'arrêt précoce des pluies en septembre. La faiblesse de la crue, les dégâts des ennemis des cultures et l'insécurité au centre et au nord du pays sont aussi des facteurs de l'insécurité alimentaire. « La production céréalière nationale a été plus ou moins moyenne avec des cas de mauvaises voire de très mauvaises récoltes dans plusieurs

circonscriptions du pays », a résumé Oumar Ibrahim Touré, le Commissaire à la sécurité alimentaire.

Le commissaire à la sécurité alimentaire constate que l'approvisionnement des marchés en céréales locales et importées est pour le moment normal exception faite des perturbations observées dans la circulation des personnes et des biens au centre et au nord du pays. Des actions d'assistance et de relèvement sont ainsi prévues : distribution alimentaire gratuite, renforcement de la résilience des populations face aux chocs, mise en place des actions de cash transfert et reconstitution du cheptel, entre autres.

Durant la période de soudure, le Commissariat à la sécurité alimentaire s'attellera à mener des opérations de distribution gratuite, des ventes d'intervention en riz, mil et sorgho. De l'aliment bétail sera aussi mis à la disposition des éleveurs à prix subventionné dans



Les ventes d'intervention se poursuivront activement dans les régions de Kayes, Tombouctou, Gao et Ménaka en raison de l'ampleur de la crise

les zones identifiées pour cela. Aux termes des achats, l'OPAM a acquis 33 251 tonnes de céréales et 31 464 tonnes de céréales seront distribuées.

Déjà, les ventes d'intervention ont été menées par l'OPAM. Ces interventions se poursuivront activement dans les régions de Kayes, Tombouctou, Gao et Ménaka en raison de l'ampleur de

la crise. Le restant du stock national de sécurité, environ 1 800 tonnes, pourra être vendu d'ici la fin de la soudure. Le stock national de sécurité sera, pour la première fois depuis sa création, à zéro tonne, souligne Oumar Ibrahim Touré.

Source :

Le republicainmali

Loi foncière agricole (LFA) : TEXTE MAJEUR ATTEND DÉCRET D'APPLICATION

La Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP) a organisé un atelier de formation des journalistes sur le partage et la diffusion de la Loi foncière agricole (LFA). C'était le 17 avril 2018 dans la salle de conférence de son siège à Kalaban Coura, sous la direction du Coordinateur technique de la CNOP, Soumana Kantao. La session a permis aux hommes de médias de s'imprégner du contenu de la loi afin de l'expliquer à l'ensemble de la population notamment les paysans.

Le Coordinateur technique, Soumana Kantao, a rappelé combien la question foncière tenait à cœur à la Coordination nationale des organisations paysannes qui s'est longtemps battue pour que le Mali se dote d'une vraie politique de développement agricole. Beaucoup a été fait mais les objectifs visés n'ont pas encore été atteints, a-t-il jugé. Il a ainsi présenté la Loi foncière agricole (LFA), dans l'élaboration de laquelle la CNOP a été l'un des acteurs majeurs, comme un acquis salutaire qui a, aujourd'hui, besoin d'un décret d'application pris en Conseil des ministres pour sa mise en œuvre. Avant ce décret d'application, explique-t-il, nous avons voulu organiser cet atelier de formation afin que les journalistes puissent assimiler le contenu de la LFA pour pouvoir, à leur tour, informer les populations en général et les paysans en particulier.

« A notre niveau à la CNOP nous veillons sur les intérêts des paysans pour que le bonheur de notre pays et sa survie puissent être incarnés dans la loi et aussi dans son décret d'application notamment par la création de la Commission foncière villageoise. Nous espérons que nos inquiétudes seront partagées par les autorités compétentes sur la question », souligne-t-il. Mais, prévient Soumana Kantao, si ces autorités ne prennent pas en compte les préoccupations des paysans dans la gestion foncière, une crise foncière pourrait éclater, plus grave que les rébellions que le Mali a connues dans son existence. Dans son exposé, le responsable de l'Agence d'investissement des exploitations familiales, Bréhima Traoré, a rappelé que dans le souci de réguler la question foncière, la Loi d'orientation agricole (LOA) a vu le jour en 2006 sous le portage de la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP) Mali. La LOA, note-t-il, a mis un fort accent sur le foncier et orienté la Politique foncière agricole (PFA) adoptée par le gouvernement en décembre 2014. « La PFA s'est appuyée sur des textes internationaux comme la Land Policy de l'Union africaine et les directives foncières de la FAO », explique-t-il.

Les orientations du projet de Loi foncière agricole (LFA) découlent, assure-t-il, de la



Cette loi s'applique à l'ensemble des terres et espaces agricoles du domaine national à vocation agricole

PFA qui prend en compte les points de vue du peuple malien notamment des paysans qui se sont exprimés lors du dialogue politique organisé dans toutes les régions. « Le dialogue politique a impliqué de façon directe ou indirecte tous les cercles, toutes les communes et un grand nombre de villages du Mali en plus des autres acteurs du foncier », précise-t-il. Ainsi, souligne-t-il, la disposition générale de cette loi précise qu'elle porte sur le foncier agricole et s'applique à l'ensemble des terres et espaces agricoles du domaine national à vocation agricole. Pour le régime foncier agricole, détaille-t-il, la LFA précise qu'il se compose des terres agricoles de l'Etat, des collectivités territoriales et des terres agricoles des particuliers.

La LFA a été adoptée par l'Assemblée nationale le 31 mars 2017 et promulguée par le président de la République le 11 avril 2017. Elle comprend 7 chapitres et 54 articles. Il s'agit, entre autres, des dispositions générales, des définitions, du régime foncier agricole, de l'accès aux terres agricoles, de la sécurisation des droits fonciers agricoles et des organes de gestion du foncier agricole, du contentieux du foncier agricole et des dispositions finales.

Force est de constater que c'est la première fois dans l'histoire législative du Mali qu'une loi est spécifiquement adoptée pour traiter des terres agricoles. La LFA est ainsi un nou-

veau cadre juridique qui renforce les droits fonciers coutumiers, améliore la gouvernance, renforce les droits des femmes. Cette loi promulguée pour sécuriser les terres au profit des paysans maliens mérite par conséquent d'être largement partagée et diffusée auprès des exploitations familiales agricoles, des organisations paysannes, des hommes et femmes de médias de proximité pour son appropriation par eux.

Des innovations de la LFA

Dans le détail, la Loi sur le foncier agricole permettra de décentraliser de façon effective la gestion foncière agricole ; d'impliquer les populations dans cette gestion via la mise en place de commissions foncières ; de sécuriser de façon effective les droits fonciers, individuels et collectifs des exploitations familiales agricoles et des entreprises agricoles, en introduisant notamment un outil peu coûteux de sécurisation : les attestations de possession foncière ; de sécuriser de façon effective les transactions foncières à travers les attestations de transaction foncière ; de sécuriser de façon effective les terres de l'Etat et des collectivités territoriales ; de définir une politique d'aménagement agricole ; de suivre et évaluer la mise en œuvre de la Politique foncière agricole par l'entremise de l'Observatoire national du foncier agricole.

Source : Le fondement

SÈNÈ KUNAFONI

Mensuel de l'Office du Niger

Directeur de Publication :

Dr Mamadou M'Baré Coulibaly

Rédacteur en chef :

Alassane Diarra

Rédacteurs : Fily Fainké, Moriba

Sanogo, Fanta Djiga, Almamy

Doumbia, Baye Sacko, Bamoye Keita,

Moussa N. Coulibaly.

Adresse : 106 - Segou-Mali

Site web : www.on-mali.org

Facebook : [facebook.com/office-dunigersegou](https://www.facebook.com/office-dunigersegou)

Tel : +223 76 27 79 03

+223 76 64 65 83

Email : servcom@on-mali.org

Assistance technique :

Agence Stratégies